



Département
des Landes

Chers parents,

Le Conseil départemental des Landes accompagne les familles dans la scolarité de leurs enfants en attribuant des bourses départementales aux collégiens et lycéens demi-pensionnaires ou internes, et ce sous conditions de ressources.

La campagne de bourses départementales et d'aide au transport des internes 2025-2026 est ouverte depuis le 1^{er} octobre.

Vous pouvez tester votre [éligibilité](https://messervices.landess.fr) avant de déposer vos demandes sur la plateforme <https://messervices.landess.fr>

Munissez-vous de votre RIB, de votre avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 et de l'attestation CAF ou MSA justifiant de la charge de l'élève.

Un tutoriel est joint pour vous aider dans la marche à suivre de la demande.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Conseil Départemental par téléphone au 05.58.05.40.40 postes 8521 ou 8523 ou par mail à bourses@landes.fr

**BOURSES
DÉPARTEMENTALES**

**COLLÉGIENS, LYCÉENS,
faites vos demandes en ligne !**

Un outil de simulation vous permet de vérifier rapidement
votre éligibilité, avant de déposer votre dossier

messervices.landess.fr

XL
Département
des Landes